



Entreprises,

Vous pouvez nous aider de multiples façons :

- Faire un don ou soutenir un projet :

<https://www.helloasso.com/associations/personimages/formulaires/2>

- Mécénat de compétence

- Aides en nature en nous fournissant les matériels utiles à nos ateliers (matériels d'art graphique, matériels audiovisuels, fournitures d'encadrement ...) ou à notre gestion (matériel informatique ou de reprographie).

- Location ou acquisition de tableaux pour animer vos espaces.

- Organiser ou soutenir une exposition temporaire.

- Exposer les œuvres de Personimages dans le cadre de La semaine européenne pour l'emploi des personnes handicapées : c'est un excellent moyen de sensibiliser vos collaborateurs au handicap. A cet effet, nous avons conçu à votre intention un programme type, dont nous sommes prêts à discuter avec vous et à l'aménager selon vos convenances.

- Cession de copyrights, pour les besoins de votre Communication : nous pouvons céder le copyright de tableaux, à exploiter sur support papier ou numérisé pour des documents tels plaquettes, rapport annuel, cartes de vœux et sites web...

Contactez nous à : secretariat@personimages.org ou au 01 45 41 34 44.